



### Zoom : la production de fraises en Alsace



**Chiffre clé : au moins 70 hectares de libre cueillette en Alsace**

**La principale phase de production des fraises d'Alsace est achevée. Petite région productrice avec 4% de la production nationale, l'Alsace se singularise par l'importance de la libre cueillette. Ce mode de commercialisation est particulièrement prisé par les céréaliers dont la fraise constitue une culture de diversification.**

En Alsace les fraises sont essentiellement des cultures de plein champ destinées au marché local. La majeure partie des variétés sont des fraises de saison produites entre la mi-mai et la mi-juillet.

#### Une tendance à la hausse

La surface précise en fraises en 2015 n'est pas aisée à estimer. Le recensement agricole 2010 indique 160 hectares de fraises pour 120 producteurs. La soixantaine de producteurs de fraises présents dans les fichiers PAC 2013 et 2014 totalisent 165 hectares. Mais au moins une vingtaine d'hectares de petits producteurs et de maraîchers sont à ajouter. La surface totale tendrait donc vers les 200 ha. Le suivi des producteurs de 2010 montre clairement une augmentation récente des surfaces en fraises. Elle est estimée à 8 % entre 2010 et 2013 soit 1,5% dans le Bas-Rhin et 32% dans le Haut-Rhin qui compte en plus au moins cinq nouveaux producteurs. Le Haut-Rhin représente actuellement 30% des surfaces en fraises contre 70% pour le Bas-Rhin.

Huit producteurs cultivent la moitié des surfaces en fraises et près d'une quarantaine d'exploitations ont au moins un hectare de fraises.

#### Une voie de diversification des exploitations

Près des trois quarts des exploitations produisant des fraises sont à dominante grandes cultures ou polyculture. Elles cultivent 75 % des surfaces de fraise avec en moyenne 1,3 hectares par exploitation. Les structures spécialisées en production maraîchère, horticole ou arboricole représentent un peu moins de 20% des surfaces et des producteurs. La moyenne par exploitation est similaire à celle des systèmes associant fraises et grandes cultures. Une trentaine de producteurs cultive uniquement des fraises comme légume (hors pommes de terre). Ils détiennent les deux tiers de la surface totale de fraises et ont en moyenne trois hectares. Les fraises représentent cependant moins de 10% de la surface agricole utile (SAU) dans les deux tiers des cas.

#### Une libre cueillette très concurrentielle

La commercialisation des fraises de saison sous forme de libre cueillette est très développée en Alsace. Quasiment tous les producteurs ayant plus d'un hectare de fraises la pratique. La valeur médiane de libre cueillette par exploitation est de deux hectares. La trentaine de producteurs enquêtés propose ainsi environ 70 hectares à la libre cueillette soit la moitié de leurs surfaces en fraises. Sur les exploitations ayant de un à deux hectares de fraises ce mode de récolte est cependant fréquemment utilisé sur toute la surface. Les parcelles en libre cueillette font presque toujours l'objet d'une récolte préalable pour de la vente en barquette et de récoltes complémentaires en fonction des quantités vendues directement dans les champs. Ainsi, la production écoulée globalement avec la libre cueillette peut être estimée à 30-40% de la production totale.

Ce mode de commercialisation a augmenté ces dernières années, saturant quelque peu ce type de marché et créant une concurrence parfois vive entre producteurs. Les parcelles de libre cueillette sont plus particulièrement présentes à proximité des grands centres urbains dans des zones faciles d'accès. Outre la concurrence sur les prix, la nécessité d'une localisation commercialement favorable engendre des difficultés de rotation. La clientèle évolue également avec une cueillette de moins en moins destinée à la transformation, la consommation en frais conduisant à récolter des plus petits volumes.

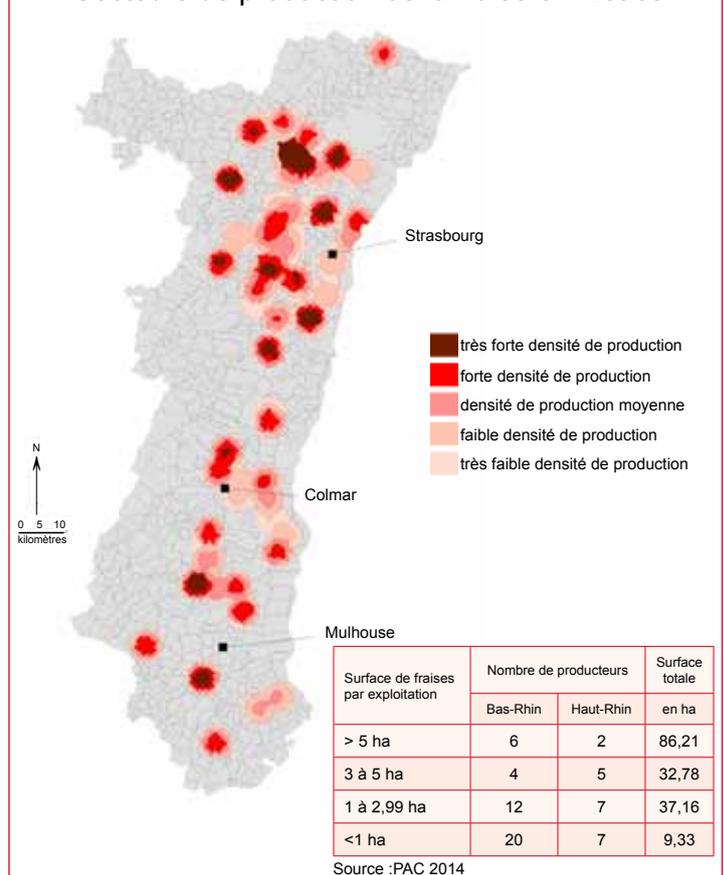
S'il n'y a pas d'organisation collective pour la mise en marché, les producteurs alsaciens se sont néanmoins regroupés pour réaliser la promotion de la fraise. L'association des producteurs de fraises d'Alsace, créée en 2002, compte 26 membres qui cultivent une centaine d'hectares de fraises, soit plus de la moitié des surfaces.

#### Une campagne 2015 courte pour les fraises de saison

Démarrée à la mi-mai, la campagne des fraises de saison s'est achevée dès la mi-juin. Seules les variétés les plus tardives ont été récoltées fin juin. Les fortes chaleurs ont ensuite stoppé la production. Cette année, le pic de production a été particulièrement resserré compte tenu des températures élevées. Le printemps plutôt sec a limité les problèmes de pourriture et permis une bonne maturité des fruits. Les volumes sont globalement satisfaisants, la fraise étant une production irriguée pour la plupart des producteurs. D'après les estimations des metteurs en marché le volume est néanmoins inférieur de 15% à celui de 2014 qui était une très bonne année (10 tonnes/hectares). Les prix sont par contre un peu supérieurs à ceux de l'an dernier, de l'ordre de 10% en moyenne sur la période de production des fraises de saison.

A l'heure actuelle, les fraises sur le marché alsacien proviennent principalement d'Allemagne, de Belgique et des Pays-Bas. Les fraises remontantes alsaciennes viennent d'arriver sur le marché à la mi-juillet et seront présentes jusqu'aux premières gelées. Elles sont produites essentiellement par quelques grands producteurs ainsi que par les maraîchers.

#### Secteurs de production de la fraise en Alsace



# Productions végétales

**Météo** : un mois de juin contrasté entre les deux départements alsaciens puis un début juillet caniculaire.

Dans le Bas-Rhin, le déficit de pluviométrie de mai (65 mm relevés à Entzheim, soit -25% par rapport à la moyenne) s'est encore accentué en juin : 31 mm (-55%). Dans le Haut-Rhin, les stations de Colmar et Bâle-Mulhouse ont enregistré des précipitations plus importantes en juin, supérieures à la moyenne de +14% à Colmar et +27% à Bâle-Mulhouse.

Un premier épisode caniculaire s'est installé du 29 juin au 7 juillet. Conjugué à l'absence de pluie depuis le 22 juin, il a fait débiter plus précocement la récolte des cultures d'hiver et risque d'impacter les cultures de printemps.

**La récolte de l'orge d'hiver** est terminée. Elle avait débuté avec 7 à 10 jours d'avance. Les rendements sont supérieurs à ceux de l'année passée et approchent souvent les 80 q/ha. Dans le Ried et dans la Hardt les rendements ont atteint jusqu'à 100 q/ha dans les bonnes situations.

**La moisson du blé bat son plein dans d'excellentes conditions** depuis le 7 juillet, la canicule a accéléré la maturation des grains. La variabilité des rendements est plus accentuée que pour l'orge d'hiver du fait de la sécheresse du printemps dans le Bas-Rhin et du coup de chaud de début juillet.

Les premiers rendements pour les variétés précoces, plus adaptées à la plaine de l'III, se situent à plus de 75 q/ha en moyenne, pouvant aller jusqu'à 100 q/ha sur certaines exploitations. Sur les parcelles récoltées, aucun signe d'échaudage n'a été relevé. Au 10 juillet, 30% des superficies en blé ont été récoltées dans ce secteur.

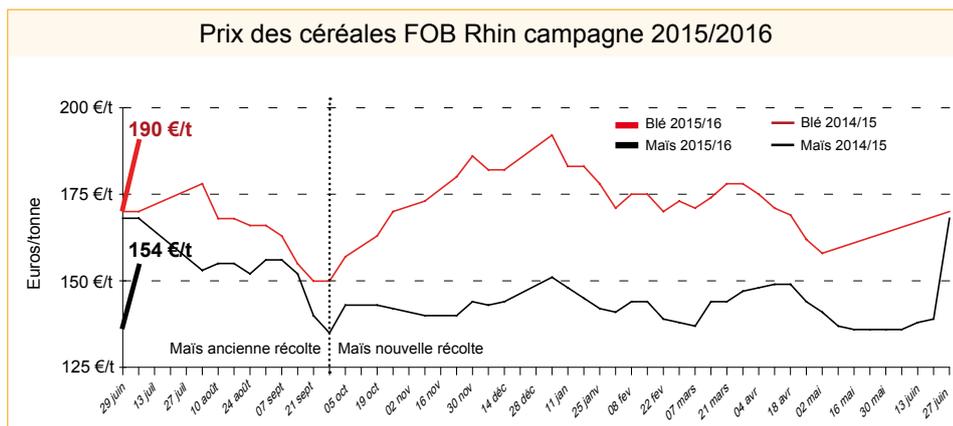
Dans l'Ochsenfeld et les Collines sous Vosgiennes la récolte du blé débute plus timidement, c'est un secteur plus difficile qui ne bénéficie pas de réserve en eau. Les rendements obtenus à l'heure actuelle sont entre 60 à 75 q/ha.

Dans le Sundgau, au 10 juillet, la récolte du blé n'avait pas encore débuté.

Le poids spécifique du blé est bon et se situe entre 77 et 80 kg/hectolitre. Le taux de protéine des premières récoltes est compris entre 10,5 et 11,5. Les taux d'humidité sont inférieurs à 15%. La qualité sanitaire est bonne.

**Le maïs** entre au stade de la floraison, période très sensible pour la formation des grains. La conjonction entre canicule et sécheresse aura un impact négatif sur les rendements des parcelles non irriguées.

Pour les agriculteurs ne disposant pas de



Source : FranceAgriMer

## Collecte de céréales et oléo-protéagineux

Collecte 2014/2015 (en tonnes)	Cumul du 01 juillet 2014 au 31 mai 2015			N - 1	Évolution 2014 / N-1
	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Alsace		
Blé	189 630	130 250	319 880	320 650	0%
Orge	6 440	3 190	9 630	6 940	39%
Seigle	130	90	220	595	-63%
Avoine	310	320	630	470	34%
Triticale	1 190	875	2 065	1 760	17%
Maïs	761 960	629 960	1 391 920	1 132 890	23%
Sorgho	0	2 120	2 120	5 340	-60%
Total céréales	959 660	766 805	1 726 465	1 468 645	18%
Colza	8 260	4 460	12 720	9 660	32%
Tournesol	700	10	710	950	-25%
Soja	990	4 700	5 690	4 580	24%
Pois	35	0	35	20	75%
Total oléoprotéagineux	9 985	9 170	19 155	15 210	26%

Source : FranceAgriMer

système d'irrigation, le risque d'une perte de rendement engendré par une mauvaise fécondation des épis est très présent. Au delà de 35°C, le pollen perd de son efficacité. Le nombre de grains par épi sera la prochaine interrogation sous trois semaines. Le souvenir de la canicule de 2003 et son rendement régional en maïs non irrigué de 74 q/ha (soit -30 q/ha par rapport au maïs irrigué) reste dans les mémoires des agriculteurs.

Les maïs irrigués se présentent bien. Le rythme d'irrigation est intense début juillet. Dans la Hardt la majorité des parcelles de maïs sont irriguées.

La situation dans les départements du centre et du sud-ouest est plus préoccupante. Six départements (Eure et Loir, Loiret, Indre, Dordogne, Lot et Tarn et Garonne) ont interdit l'irrigation du maïs. Face à cette situation, le marché du blé et du maïs a vivement réagi en anticipant une baisse des rendements. Les cours ont connu une

hausse entre la fin de l'ancienne récolte et la nouvelle qui a débuté au 1<sup>er</sup> juillet. Sur le marché FOB-Rhin, le blé est passé de 170€/tonne au 29 juin à 190€/tonne au 1<sup>er</sup> juillet. Le maïs connaît une progression identique passant de 137€/tonne à 154€/tonne.

**La récolte des premières pommes de terre primeurs alsaciennes** a débuté vers le 3 juillet. Les premiers rendements annoncés pour les pommes de terre irriguées sont corrects mais hétérogènes, allant de 25 à 35 quintaux hectares. Des conditions d'arrachages plus difficiles ont été rencontrées pour la récolte des primeurs non irriguées. Des producteurs ont choisi d'arroser avant récolte afin de ne pas endommager le légume lors de son extraction, d'autres ont effectué un travail à la fraise au préalable afin de casser les mottes de terre. Les rendements pour les primeurs non irriguées sont plutôt décevants, allant de 12 à 18t/ha.

L'avantage des producteurs de primeurs alsaciens est qu'ils disposent de moyens

d'irrigation en proportion plus importante (la moitié est irriguée) que leurs concurrents du Nord Pas de Calais (6% des surfaces en primeurs sont irriguées).

### Les betteraves : hétérogénéité des rendements à prévoir

L'estimation de rendement effectuée avant l'épisode de grosse chaleur

avait placé 2015 en tête des rendements escomptés. La persistance d'un temps sec a fait évoluer pour partie ce pronostic, notamment dans les terres sèches. Le tiers des 6 300 ha de betteraves alsaciennes localisé dans des terres légères, sans réserve, risque de connaître des baisses de rendement significatives. Un deuxième tiers des surfaces, situé dans des terres profondes, devrait moins souffrir. Le

tiers restant bénéficie d'irrigation et devrait maintenir un bon potentiel de rendement. L'état sanitaire de la culture au 10 juillet est satisfaisant.

## Viticulture

Une prévision de récolte 2015 estimée à 1 019 000 hl, établie par le CIVA, opération réalisée les 6 et 7 juillet 2015. Le principal constat est un nombre de grappes par souche en diminution et une taille de grappes plus petite que l'année passée.

### Un nouvel outil de gestion du vignoble en 2016

Le système des droits de plantation viticoles instauré en France en 1953 afin d'encadrer le potentiel de production prendra fin le 31 décembre 2015. Les autorisations de plantation, nouveau dispositif européen, qui entrera en vigueur au 1er janvier 2016, est annoncé pour une durée de 14 ans. Les principales dispositions sont les suivantes :

- l'ensemble des 3 segments de l'offre sont concernés : les AOP, les IGP et les VSIG (vins sans indication géographique protégée),
- les autorisations (plantations nouvelles, replantations, replantations anticipées, plantations issues de conversion de droit) sont incessibles et délivrées gratuitement par l'Etat membre, pour une durée de 3 ans. La non utilisation d'une autorisation est sanctionnée.

Les plantations nouvelles pourront être possibles dans la limite maximale de 1% de croissance du potentiel de l'Etat membre par an. Les plantations destinées à l'expérimentation, à la consommation familiale, les plantations de vignes-mères de greffons ainsi que les superficies plantées ayant été perdues en raison d'une expropriation pour cause d'utilité publique sont exemptes d'autorisation.

Un calendrier relativement serré sera mis prochainement en œuvre au niveau régional par FranceAgrimer, afin de réunir les propositions des organisations professionnelles en local,

Prix moyen en €/l	Cumul provisoire campagne 2014/2015 Transaction en vrac		
	Campagne N-1 du 01 déc.2013 au 30 juin 2014	Campagne en cours du 01 déc.2014 au 30 juin 2015	Évolution 2014-2015/ 2013-2014
<b>Sylvaner</b>	1,56	1,68	+8 %
<b>Pinot gris</b>	2,67	3,01	+13 %
<b>Pinot blanc</b>	1,82	2,01	+10 %
<b>Riesling</b>	1,97	2,25	+14 %
<b>Gewurztraminer</b>	3,35	3,87	+16 %

Source : CIVA

soumises pour avis aux interprofessions et au CRINAO concernant les AOP, avant de remonter à l'échelon national.

Pour rappel, la superficie viticole en Alsace fin 2014 est de 15 639 ha en AOP, et de 94 ha en VSIG.

### Présence d'oïdium dans le vignoble alsacien

Des signes d'oïdium sur feuilles ont été relevés sur l'ensemble du vignoble alsacien dont les baies sont au stade petits pois. Les attaques foliaires peuvent se prolonger jusqu'au stade fermeture de la grappe. Les feuilles atteintes par l'oïdium risquent fortement de contaminer les baies. L'humidité et la faible luminosité favorisent l'installation de l'oïdium. Les viticulteurs devront être vigilants quand à la qualité des traitements mis en œuvre, plus efficaces sur vignes effeuillées.

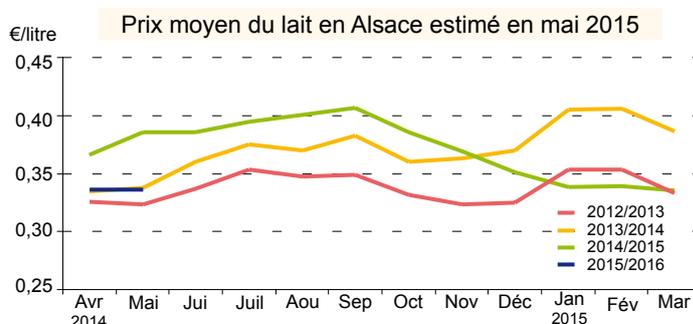
## Productions animales

### Situation laitière

Livraison (milliers d'hl)	Mai-15	Évolution mai 2015/ mai 2014"
Bas-Rhin	194	6%
Haut-Rhin*	106	6%
<b>Alsace*</b>	<b>300</b>	<b>6%</b>

\* : volume du mois de mai estimés dans le Haut-Rhin pour une part significative, en l'absence de l'intégralité des données saisies par les laiteries

Sources : enquête mensuelle laitière SSP - FranceAgriMer - extraction du 09 juillet 2015



Sources : enquête mensuelle laitière SSP - FranceAgriMer - extraction du 09 juillet 2015

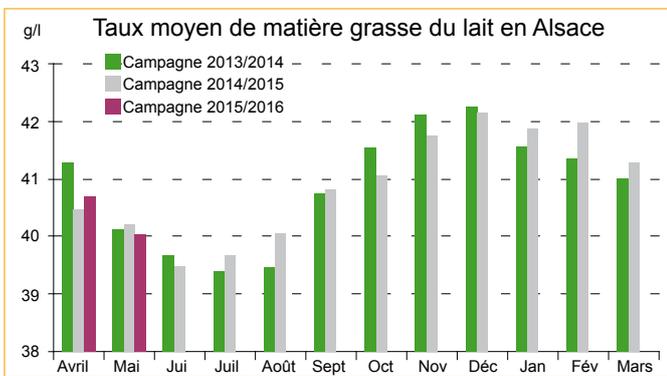
En mai 2015, 194 370 hl de lait ont été livrés par les producteurs bas-rhinois, une progression de +2,6% par rapport au mois précédent et de +6% par rapport à mai 2014. Cette hausse, par rapport à l'an dernier, est le fait de l'ensemble des laiteries

qui collectent dans le département. Selon les laiteries, l'accroissement de la collecte varie de +4% à +77%.

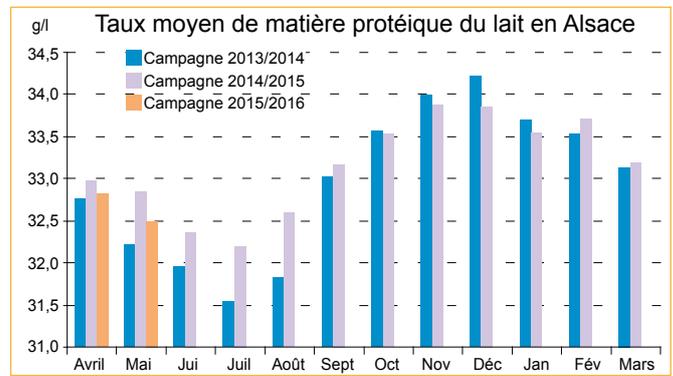
Le prix moyen du lait bas-rhinois et de 350€/ 1000 L, soit +1 euro par rapport à avril

2015 et -42€/1000 L par rapport à mai 2014.

Les volumes et les prix du lait dans le Haut-Rhin sont estimés suite à l'absence de données pour une laiterie ayant un poids très significatif dans le département.

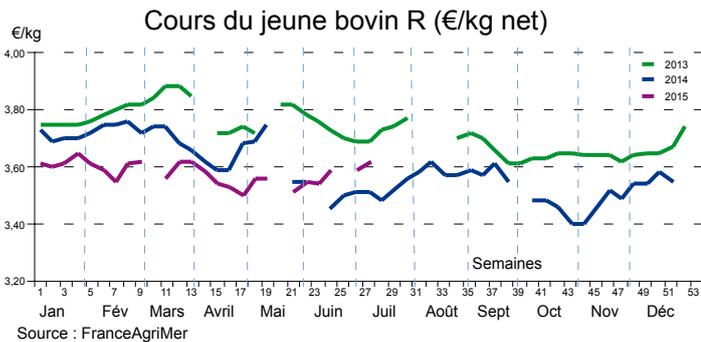


Sources : SRISE, Enquête mensuelle laitière, FranceAgriMer

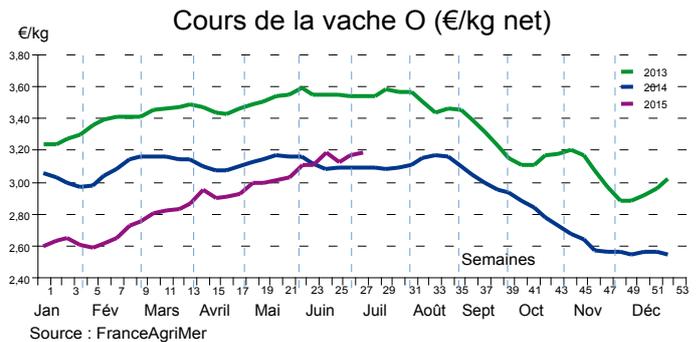


Sources : SRISE, Enquête mensuelle laitière, FranceAgriMer

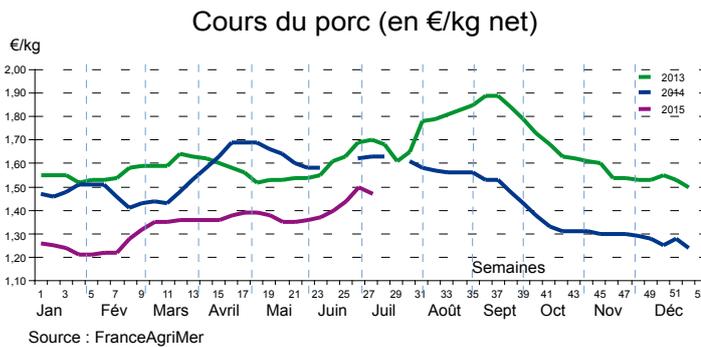
## Cotations animales et abattages



Source : FranceAgriMer



Source : FranceAgriMer



Source : FranceAgriMer

### Cotations des gros bovins - Région Est

en €/kg net	Moyennes Mensuelles				Moyenne Annuelle N-1	Moyenne en cours 2015 jan à juin
	Mai 2015	Évol 2015/14	Jun 2015	Évol 2015/14	2014 jan à déc	
Boeuf R	3,79	-4,1 %	3,86	-1,9 %	<b>3,89</b>	<b>3,79</b>
Vache O	3,04	-3,5 %	3,16	+1,9 %	<b>2,98</b>	<b>2,88</b>
Jeune Bovin R	3,54	-2,7 %	3,59	+2,8 %	<b>3,59</b>	<b>3,58</b>

Source : FranceAgriMer

### Cours de la viande bovine et porcine

Après un net recul en 2014, les cours bovins 2015 connaissent une évolution différenciée selon le type d'animaux. Depuis février 2015, le cours de la vache O est en constante progression et se situe à 3,9€/kg mi juillet 2015, soit +10cts/kg par rapport à mi juillet 2014.

Pour les jeunes bovins, malgré une offre limitée à l'abattage, les cours 2015 ne connaissent pas de net redressement. Une légère progression est à noter depuis la fin mai avec un cours de 3,62€/kg à la mi-juillet, soit +14 cts/kg par rapport au cours particulièrement bas de juillet 2014.

Pour le porc, les cours ont chuté continuellement depuis juillet 2014 et se redressent progressivement, tout en restant inférieurs aux cotations des deux années précédentes. Le porc est coté à 1,48€/kg, en baisse de -10% par rapport à mi juillet 2014.

Ces cotations interviennent dans un contexte sensible et difficile entre les producteurs, les intermédiaires et la grande distribution.

### Activités des abattoirs alsaciens

en tonnes	Mai 2015	Évolution mai 2015/ mai 2014	Cumul janv à mai 2015	Évolution cumul/N-1
<b>Gros bovins</b>	<b>732</b>	<b>-6%</b>	<b>3 678</b>	<b>-1,9%</b>
<i>dont - Vaches</i>	<i>161</i>	<i>+6%</i>	<i>848</i>	<i>+17,5%</i>
<i>- Taurillons</i>	<i>339</i>	<i>-22%</i>	<i>1 698</i>	<i>-13,3%</i>
<i>- Génisses</i>	<i>195</i>	<i>+19%</i>	<i>942</i>	<i>+2,2%</i>
<b>Veaux</b>	<b>43</b>	<b>+59%</b>	<b>187</b>	<b>+12,7%</b>
<b>Porcs Charcutiers</b>	<b>944</b>	<b>-5%</b>	<b>5 097</b>	<b>+1,4%</b>
<b>Poulets et coquelets</b>	<b>1 004</b>	<b>-0,3%</b>	<b>4 976</b>	<b>-0,4%</b>

Sources : SSP, Enquête mensuelle « Abattages grands animaux » Diffaga

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT  
Service Régional de l'Information Statistique et Économique d'Alsace

14, rue du Maréchal Juin – CS 31009 – 67070 STRASBOURG Cedex  
Téléphone : 03 69 32 51 47 – Télécopie : 03 69 32 51 45  
E-mail : [srise.draaf-alsace@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-alsace@agriculture.gouv.fr)

Pour plus d'informations : site Internet Agreste [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)  
site Internet DRAAF [www.draaf.alsace.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.alsace.agriculture.gouv.fr)

Directeur de la publication : **Éric MALLET**  
Rédacteur en chef : **Claude WILMES**  
Rédaction : **Dominique ORTH, Marilyne MUNSTER, Mélanie VERGNON**  
Composition et Impression : **SRISE Alsace**  
Dépôt légal : à parution - ISSN : 1281-3370- Prix : **2,50 €**

**Juillet 2015**

**N° 90**